

PAS À PAS N° 2 ADMISSION DIRECTE

MODULE DIRECTEUR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

« Admission directe d'un élève : création de sa fiche administrative » après délivrance d'un certificat d'inscription par la mairie qui n'utilise pas l'application Base Elèves

Objectifs :

Créer une fiche élève - Créer un responsable - Définir le rattachement du responsable -Admettre un élève

Vous êtes sur l'application " ONDE Module Directeur".

Cliquer sur le menu "Élèves" puis "Admission

► La page "Admission" s'affiche.

Cliquer sur "Enregistrement des nouvelles admissions" dans la rubrique "Gestion individuelle"

► La page "Recherche d'élèves / Recherche restreinte à la commune" s'affiche.

► Sélectionner l'année scolaire

Saisir le nom de l'élève dans la champ « **Nom *** » et cliquer sur le bouton « **Chercher** » ► **Plusieurs situations peuvent se présenter :**

Le tableau affiche « Aucun élément trouvé »(recherche dans la commune) Saisir le prénom de l'élève et cliquer sur le bouton « Continuer la recherche » Le tableau affiche à nouveau « Aucun élément trouvé »

Cliquer sur le bouton « Continuer la recherche »

► Le tableau affiche une nouvelle fois « Aucun élément trouvé » Cliquer sur le bouton «Nouveau » pour saisir un nouveau dossier.

► Le tableau affiche des élèves mais pas l'élève à admettre

Saisir le prénom de l'élève et cliquer sur le bouton « Autre »

- ► Le tableau affiche « Aucun élément trouvé »
 - Cliquer sur le bouton « Continuer la recherche »
 - Le tableau affiche « Aucun élément trouvé »

Cliquer sur le bouton «**Nouveau** » pour saisir un nouveau dossier.

Le tableau affiche l'élève recherché (radié d'une école de l'académie), Cliquer sur le nom de l'élève pour réaliser son admission.

► La page "Création d'une fiche administrative" s'affiche, l'onglet "Identification" est actif.

Renseigner les champs relatifs à *l'identité* et *l'adresse de résidence*. <u>A signaler</u>: Dans la rubrique *Lieu de naissance*, le code commune renvoie au code INSEE de la commune.

Cliquer sur "Code commune ? "

► Ouverture de la fenêtre (pop-up)"Recherche d'un code commune" Choisir le «Département». Dans le champ « Libellé » renseigner les deux premières lettres de la commune par exemple "al".

Cliquer sur "Chercher"



► La liste des communes correspondant aux critères apparaît.

Cocher ^O "**61001 - Alençon** " dans la liste des communes proposées.

► La fenêtre se ferme automatiquement : le code et le nom de la commune apparaissent.

Si vous connaissez le code commune vous pouvez le renseigner directement dans le champ correspondant. (rappel : commune naissance = code INSEE de la commune)

Quand tous les champs de l'onglet « Identification » sont renseignés, cliquer sur "Suivant".

► La page "Création d'une fiche administrative" s'affiche, l'onglet "Responsables"est actif.

► La liste est vide, il faut donc créer un ou plusieurs responsables.

Cliquer sur "rattacher un responsable" ► Ouverture de la fenêtre (pop-up) "Rattachement d'une personne responsable", onglet personne responsable.

Chercher si ce parent a déjà été entré dans la base (un frère ou une sœur dans une autre école), saisir alors <u>le nom et le prénom du parent</u> dans la fenêtre et « <u>Chercher</u> » cela vous évitera de ressaisir les données.

► Si le responsable est déjà présent dans la base, celui-ci s'affiche, le sélectionner, *renseigner les champs et cliquer sur « Valider ».*

► Si le responsable n'est pas trouvé, cliquer sur "Nouveau" Renseigner les champs et valider

► Sélectionner le responsable créé précédemment et renseigner la rubrique **Informations du rattachement** : Autorité parentale : oui/non et Type de rattachement : Père, Mère ou Autre puis cliquer sur "Valider".

► La page "Création d'une fiche administrative, onglet Responsables » s'affiche à nouveau avec la fiche d'identité du responsable.

Pour la création et rattachement d'un second responsable, procéder de la même façon que pour le premier.

► La page "Création d'une fiche administrative, onglet Responsables" s'affiche à nouveau avec la fiche d'identité des responsables.

Cliquer sur "Suivant". ► La page "Création d'une fiche administrative" s'affiche, l'onglet "Scolarité" est actif.

Renseigner les champs relatifs à la scolarité demandée et aux informations périscolaires.

► Dans la rubrique « **Réponse à une demande d'admission** », sélectionner **Admission acceptée** et renseigner la **date d'effet**.

Cliquer sur "Valider".

La création de la fiche administrative est terminée. L'admission directe de l'élève est enregistrée dans la base.